

INSTRUCTIONS DE COURSE

LE TOUR DES PHARES Pornichet samedi 24 mai 2025 APCC voile sportive – 5B

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] (Discretionary penalty) dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à la règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification

1 RÈGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Quand un bateau qui navigue dans ou près de la zone de course, et a l'intention de courir, est en course, ou a été en course naviguant selon les règles du chapitre 2 **rencontre un navire qui n'y est pas soumis**, il doit respecter le Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) partie B section II

2 COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel sur le site internet de l'APCC : <https://www.apccvoilesportive.com> et sur le tableau d'information situé sur la vitrine du Club de l'APCC, au rez-de-chaussée, sur le Port de Pornichet.
- 2.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 74

3 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 3.1 Les modifications aux instructions de course et au programme et toutes les notifications seront affichées au sur le tableau officiel sur le site internet de l'APCC : <https://www.apccvoilesportive.com>
Cet affichage tiendra lieu de notification officielle écrite pour chaque concurrente, laquelle devra avoir consulté le tableau avant et après chaque épreuve. Cet affichage est signalé par l'envoi du **pavillon « L »**, au-dessus de la flamme numérique correspondant au numéro de l'avenant, au mât de pavillon à terre.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au **mât de pavillons**, dont l'emplacement est situé à **côté de la Capitainerie** du Port de Pornichet.
- 4.2 Quand le pavillon « **Aperçu** » est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'amené de l'Aperçu. Ceci modifie Signaux de course.

5 PROGRAMME DES COURSES ET FORMAT DE L'ÉPREUVE

5.1 Programme général : **Samedi 24 mai**

9h30 : Accueil à l'APCC

10h : Briefing

11h30 : Premier signal d'avertissement, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

19h30 : Remise de prix et distribution des lots partenaires

6 ZONE DE COURSE cf Annexe zone de course

7 LES PARCOURS Cf. Annexe Parcours

7.1 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

7.2 Les signaux définissant le parcours à effectuer sont : flamme numérique correspondante

8 POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE :

Le Comité de Course peut interrompre une course selon l'une des causes prévues par la RCV 32.1 et la valider en prenant pour ordre d'arrivée le dernier pointage officiel à une des marques à contourner précisées en annexe PARCOURS (ceci modifie la RCV 32). Les modalités d'application sont fixées en annexe POINTAGE OFFICIEL A UNE MARQUE.

9 MARQUES

Les marques sont :

Bouée de Départ-	Bouée conique bleue
Bouée d'Arrivée-	Bouée conique bleue
Bouée de Dégagement	Bouée conique verte
Bouée de parcours 1	Bouée cylindrique Jaune

9.1 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement.

Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord.

L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course)

10 LE DEPART

10.1 Le départ de la course sera donné avec le signal d'avertissement envoyé 5 minutes avant le signal de départ.

Signaux	Pavillons et signaux sonores	Temps avant le départ
Parcours	Flamme numérique	Au plus tard au signal d'avertissement
Avertissement	Pavillon APCC + un signal sonore.	5 minutes
Préparatoire	Pavillon I + signal sonore	4 minutes
Une minute	Amenée du pavillon préparatoire + signal sonore long	1 minute
Départ	Amenée du pavillon APCC + signal sonore	0

10.2 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du Comité de Course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ.

10.3 Un bateau qui ne prend pas le départ **au plus tard 8 minutes** après son signal de départ sera classé DNS

11 L'ARRIVÉE

La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon bleu sur le bateau arrivé du Comité de Course à laisser à tribord et le côté parcours de la marque d'arrivée à laisser à babord.

12 TEMPS LIMITE

12.1 La ligne d'arrivée sera fermée à 19h00

13 SYSTEME DE PÉNALITÉ

13.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

13.2 Quand les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B section II du RIPAM, la RCV 44.1 ne s'applique pas

14 CLASSEMENT

14.1 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps

14.2 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront publiés au tableau officiel d'information, Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à au plus tard une heure avant le briefing.

14.3 Les bateaux n'ayant pas présenté de certificat de jauge valide à l'inscription seront inscrits et classés en « invités » avec un rating sans réduction (maximum) et aucun point attribué sur les fiches coureurs FFV.

14.4 La règle A5.3 s'applique (Un bateau qui est venu sur la zone de départ mais qui n'a pas effectué le parcours, qui a abandonné ou qui a été disqualifié doit recevoir les points de la place d'arrivée correspondant au nombre de bateaux qui sont venus sur la zone de départ plus un, et un bateau qui n'est pas venu sur la zone de départ doit recevoir les points de la place d'arrivée correspondant au nombre de bateaux inscrits dans la série plus un)

15 RÈGLES DE SÉCURITÉ

15.1 La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel) aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

15.2 Déclaration de partance (émargement départ)

Avant le départ de sa première course de la journée, chaque bateau devra passer tribord amures sur l'arrière du bateau Comité (à l'extrémité tribord de la ligne) qui devra le reconnaître ceci valant émargement départ

15.3 En cas d'infraction à l'article 18.1.1 ou 18.1.2 (défaut d'émargement) le bateau sera

15.4 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au Comité de Course aussitôt que possible.

16 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés avec un pavillon APCC

17 ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter de débris dans l'eau. Les débris doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

18 PRIX

Des prix seront distribués aux 3 premiers, ainsi que par tirage au sort pour l'ensemble de la flotte

19 DÉSIGNATION DU CORPS ARBITRAL

Présidente du Comité de Course : Hélène PRUD'HOMME

20 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contacts:

APCC

09 53 35 88 51

ANNEXE ZONE DE COURSE

ZONE INTERDITE

Zone interdite à la navigation, tout concurrent pointé dans cette zone sera pénalisé, sans instruction, d'une heure additionnée à son temps de course.

Zone parc éolien de banc Guérande

Zone réglementée définie par l'arrêté 2023/069 du 17 mai 2023 réglementant les activités maritimes au sein et aux approches immédiates du parc éolien en mer du banc de Guérande.

- Zone interdite définie par un **rayon de 50 m** autour de chaque éolienne.
- Zone interdite définie par la **droite reliant les points suivants**

ZE Guérande A01	°08.839 N	2°41.925 W	
ZE Guérande A13	°07.239 N	2°33.168 W	
ZE Guérande D01	°10.778 N	2°41.206 W	
ZE Guérande E01	°11.544 N	2°41.260 W	
ZE Guérande E05	°10.603 N	2°37.970 W	
ZE Guérande E09	°09.786 N	2°35.113 W	
ZE Guérande E15	°08.917 N	2°30.006 W	
ZE Guérande F01	°12.114 N	2°41.431 W	
ZE Guérande F05	°11.051 N	2°38.449 W	
ZE Guérande F06	°10.224 N	2°34.521 W	
ZE Guérande G02	°12.527 N	2°39.619 W	
ZE Guérande G04	°10.724 N	2°34.275 W	
ZE Guérande G08	°09.896 N	2°30.925 W	

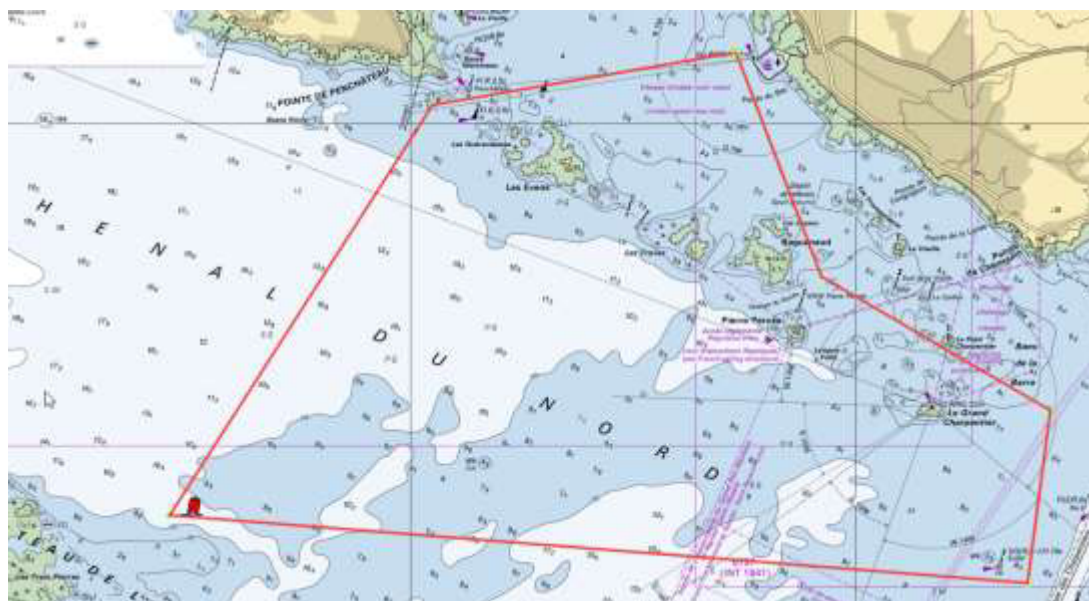
ANNEXE PARCOURS

PARCOURS N°1 – “Le tour des phares” - Sens anti horaire - 17 milles environ

Ligne de départ	Devant le port de Pornichet entre bateau comité à laisser à Tribord et bouée jaune cylindrique à laisser à Bâbord
Bouée latérale bâbord « Guérandaises »	A laisser à tribord
Bouée latérale tribord « Guérandaises »	A laisser à bâbord
Bouée conique APCC mouillée à la position : 47°11.725'N - 2°27.291'W	À contourner et à laisser à bâbord
Cardinale Sud « Euler »	À contourner et à laisser à bâbord
Le Grand Charpentier	À laisser à bâbord
Cardinale Sud « Petit Charpentier »	À laisser à tribord
Cardinale Sud « Vieille »	À laisser à tribord
Ligne d'arrivée	Devant le port de Pornichet entre bateau comité à laisser à Tribord et bouée jaune cylindrique à laisser à Bâbord

PARCOURS N°2 – “Le tour des phares” - Sens horaire - 17 milles environ

Ligne de départ	Devant le port de Pornichet entre bateau comité à laisser à Tribord et bouée de départ à laisser à bâbord
Cardinale Sud « Vieille »	À laisser à bâbord
Cardinale Sud « Petit Charpentier »	À laisser à bâbord
Le Grand Charpentier	À laisser à tribord
Cardinale Sud « Euler »	À contourner et à laisser à tribord
Bouée conique APCC mouillée à la position : 47°12.0010'N - 2°27.3688'W	À contourner et à laisser à tribord
Bouée latérale bâbord « Guérandaises »	A laisser à bâbord
Bouée latérale tribord « Guérandaises »	A laisser à tribord
Ligne d'arrivée	Devant le port de Pornichet entre bateau comité à laisser à Bâbord et bouée d'arrivée à laisser à Tribord



PARCOURS N°3 – “Le grand tour des Evens” - Sens anti horaire - 7 milles environ

Ligne de départ	Devant le port de Pornichet entre bateau comité à laisser à Tribord et bouée jaune cylindrique à laisser à Bâbord
Bouée latérale bâbord « Guérandaises »	A laisser à tribord
Bouée latérale tribord « Guérandaises »	A laisser à bâbord
Les Evens	A laisser à bâbord
Cardinale Nord « Pierre Percée »	À contourner et à laisser à bâbord
Ligne d'arrivée	Devant le port de Pornichet entre bateau comité à laisser à Tribord et bouée jaune cylindrique à laisser à Bâbord

PARCOURS N°4 – “Le grand tour des Evens” - Sens horaire - 7 milles environ

Ligne de départ	Devant le port de Pornichet entre bateau comité à laisser à Bâbord et bouée d'arrivée à laisser à Tribord
Cardinale Nord « Pierre Percée »	À contourner et à laisser à tribord
Les Evens	A laisser à tribord
Bouée latérale bâbord « Guérandaises »	A laisser à bâbord
Bouée latérale tribord « Guérandaises »	A laisser à tribord
Ligne d'arrivée	Devant le port de Pornichet entre bateau comité à laisser à Bâbord et bouée d'arrivée à laisser à Tribord

